

La modification 01 vise à répondre aux questions de l'industrie relativement à la demande de soumissions n° 84084-20-0015.

A la section 2.2 Présentation des soumissions

Effacer

En raison du caractère de la demande de soumissions, les offres télécopiées à l'Office national de l'énergie ne seront pas acceptées. Toutes les offres envoyées par courriel doivent être reçues avant la date et l'heure de clôture des soumissions. Les courriels reçus après la date et l'heure de clôture des soumissions ne seront pas acceptés. Les soumissionnaires sont priés de noter que la taille limite des pièces jointes est de 10 Mo.

Insérer

En raison du caractère de la demande de soumissions, les offres télécopiées à l'Office national de l'énergie ne seront pas acceptées. Toutes les offres envoyées par courriel doivent être reçues avant la date et l'heure de clôture des soumissions. Les courriels reçus après la date et l'heure de clôture des soumissions ne seront pas acceptés. Les soumissionnaires sont priés de noter que la taille limite des pièces jointes est de 35 Mo.

Questions et réponses

Q1

Nous sommes situés en Ontario. L'adjudicataire est-il censé offrir le service à l'échelle du Canada ou peut-il offrir le service en Ontario uniquement?

R1

L'adjudicataire doit être en mesure d'offrir le service à l'échelle du Canada.

Q2

Y a-t-il des exigences relatives à la diffusion en direct ou à l'enregistrement?

R2

Les exigences relatives à la diffusion en direct ou à l'enregistrement ne figurent pas dans l'énoncé des travaux; toutefois, l'adjudicataire doit produire des signaux audio et vidéo pour la diffusion en direct ou l'enregistrement de l'audience.